



COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE DE GUYANE

Séance du 12 mai 2021

DELIBERATION N° 2021-01

Approbation du compte-rendu de la séance du 08 janvier 2021

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane, délibérant valablement,

Article 1 – article unique

APPROUVE le compte-rendu de la séance plénière du 08 janvier 2021.

Le Président du Comité de l'eau et de la
biodiversité de Guyane

Patrick LECANTE